



Mairie de Saint Arnoult en Yvelines
Mr Jean-Claude HUSSON – maire de
Saint Arnoult
Place du Jeu de Paume
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Saint Arnoult en Yvelines le 19 décembre 2019

Objet : Homonymie

Monsieur le Maire

Comme vous avez pu le voir sur notre site internet, Le Comité de Direction de la fondation Batigère comporte dans ses membres en tant que « Personnalité Qualifiée » une personne du nom de Claudine HUSSON.

Vous comprenez bien évidemment les interrogations que pourraient se poser des citoyens sur un quelconque lien de parenté entre vous et cette personne et les conséquences potentielles qu'un tel lien de parenté pourrait avoir engendrées sur le choix de bailleur social retenu pour la gestion des logements sociaux rue des Remparts ainsi qu'à priori selon le groupe de citoyens à l'origine de la question écrite du conseil municipal du 17 décembre 2019, la modification de l'attribution des logements non vendus d'un statut « d'accès à la propriété » au statut de « logements sociaux » destinés à être gérés par le bailleur social Batigère.

Nous serions comme vous contrariés si de fausses informations circulaient à Saint Arnoult à ce sujet. Merci par avance de nous confirmer, nous n'en avons aucun doute, qu'il n'existe strictement aucun lien de parenté entre vous et la dite Claudine Husson précitée.

Nous publierons votre réponse sur notre site internet pour en informer la population. Permettez-nous de préciser que l'absence de réponse de votre part ne pourrait que faire douter vos administrés, ce que nous regretterions.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement



Le Président de l'association Comités de Quartiers
Antoine PUJOL